

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

EL WIFACK LEASING

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Médénine 4100

La société El wifack Leasing publie ci -dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et Abdelhedi DJEMEL.

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en DT)

<i>Actifs</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012	<i>Capitaux propres & Passifs</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Liquidités et équivalents de liquidités	3	4 287 770	3 610 357	Passifs			
Créances sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : Encours Financiers		202 198 988	181 278 337	Concours bancaires		612 212	
Moins: Provisions		(3 377 788)	(2 830 495)	Emprunts et dettes rattachés	11	158 036 270	147 751 108
	4	198 821 200	178 447 842	Total Emprunts et ressources spéciales		158 648 482	147 751 108
Créances de Leasing : Echues et impayées		12 363 148	11 493 886	Autres passifs			
Moins: Provisions		(4 772 547)	(4 453 089)	Dettes envers la clientèle	12	3 358 061	2 578 047
	5	7 590 601	7 040 797	Fournisseurs et comptes rattachés	13	16 340 854	21 053 258
Intérêts constatés d'avance		(1 054 985)	(892 982)	Provisions			
Total des créances sur la clientèle		205 356 816	184 595 657	Autres	14	2 314 195	1 744 871
Portefeuille titres de placement	6	2 133 117	818 210	Total des autres passifs		22 013 110	25 376 176
Portefeuille d'investissement				Capitaux propres			
Portefeuille d'investissement brut		3 078 732	1 701 155	Capital social		20 000 000	15 000 000
Moins: Provisions		(100 000)	(100 000)	Prime d'émission		9 500 000	1 500 000
Total portefeuille d'investissement	7	2 978 732	1 601 155	Réserves consolidés		8 152 249	5 936 534
Valeurs Immobilisés				Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000
Immobilisations incorporelles		145 753	135 798	Autres capitaux propres		618 220	509 901
Moins: Amortissements		(132 737)	(123 267)	Résultats reportés consolidés		9 154	27 323
	8	13 016	12 531	Total des capitaux propres avant Résultat	15	38 499 623	23 193 758
Immobilisations corporelles		4 638 983	4 453 020	Résultat consolidé		4 131 827	3 947 547
Moins: Amortissements		(1 257 648)	(1 047 813)	Total des capitaux propres consolidés		42 631 450	27 141 305
	9	3 381 335	3 405 207	Intérêts des minoritaires		22 738	21 364
Total des valeurs immobilisées		3 394 351	3 417 738	Total des capitaux propres et des passifs		223 315 780	200 289 953
Autres actifs		5 353 382	6 435 224				
Moins: Provisions		(188 388)	(188 388)				
	10	5 164 994	6 246 836				
Total des actifs		223 315 780	200 289 953				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en D.T.)

		Notes	31/12/2013	31/12/2012
Revenus de Leasing				
(+)	Revenus de leasing		17 685 643	16 081 035
(+)	Intérêts de retard		573 294	483 301
(±)	Variation des produits réservés		3 335	(43 251)
(+)	Autres produits d'exploitation		933 881	502 758
Total des revenus de Leasing			16	19 196 153
			17	17 023 843
(-)	Charges financières nettes		(9 087 441)	(7 018 209)
(+)	Produits des placements		189 316	48 018
Produit net			10 298 028	10 053 652
Charges d'exploitation				
(-)	Charges du personnel	19	(2 496 025)	(2 137 400)
(-)	Autres charges d'exploitation	20	(1 241 157)	(1 103 327)
(-)	Dotations aux amortissements & résorptions	21	(229 610)	(229 470)
(-)	Dotations aux provisions	22	(2 690 690)	(3 314 533)
(+)	Reprise sur provisions	22	(1 591 969)	1 410 404
Résultat d'exploitation			5 232 515	4 679 326
(+)	Autres gains ordinaires	23	362 700	329 833
(-)	Autres pertes ordinaires		(32 321)	(22 156)
Résultat des activités ordinaires avant impôts			5 562 894	4 987 003
(-)	Impôts sur les bénéfices	24	(1 429 693)	(1 039 059)
Résultat des activités ordinaires après impôt			4 133 201	3 947 944
Eléments extraordinaires			-	-
Résultat global			4 133 201	3 947 944
Résultats après modifications comptables			4 133 201	3 947 944
Part des intérêts minoritaires			(1 374)	(397)
Résultats consolidé			4 131 827	3 947 547

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en D.T.)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		126 399 874	114 651 961
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(3 007 315)	(5 068 627)
Intérêts payés		(8 178 300)	(7 139 439)
Impôts et taxes payés		(3 411 519)	(3 681 453)
Décaissements affectés à l'acquisition de biens en leasing		(133 321 716)	(129 435 173)
Encaissements provenant de la cession de biens en leasing		3 716 284	3 651 368
Encaissements suite à la restitution de TVA			-
Autres flux de trésorerie		(188 442)	(148 380)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	25	(17 991 134)	(27 169 743)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(130 735)	(102 456)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			0
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(1 695 570)	(110 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		(325 967)	63 131
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	26	(1 500 338)	(149 325)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		13 000 000	0
Dividendes et autres distributions		(1 650 000)	(1 500 000)
Encaissements provenant des emprunts		66 125 000	70 198 292
Remboursements d'emprunts		(56 603 420)	(40 018 271)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	27	20 871 580	28 680 021
VARIATION DE TRESORERIE		1 380 108	1 360 953
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		4 428 567	3 067 614
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		5 808 675	4 428 567

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES

	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES		
Garanties réelles		-
Engagements de financement donnés	12 888 772	10 969 658
Total	12 888 772	10 969 658
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues des clients	17 673 294	15 400 585
Intérêts à échoir sur contrats actifs	30 484 160	26 641 161
Total	32 157 454	42 041 746

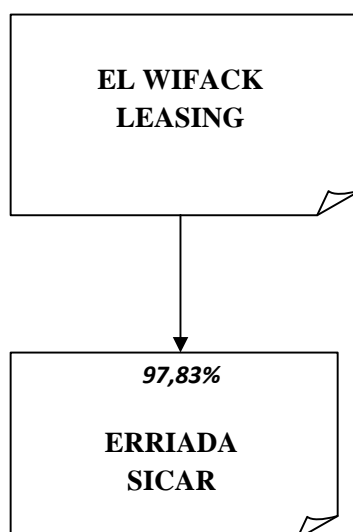
1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013 :

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE EL WIFACK LEASING:

La Société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Le groupe **EL WIFACK LEASING** a été constitué après la création des sociétés suivantes dans le capital desquelles la société **EL WIFACK LEASING** détient des participations :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
ERRIADA SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **El WIFACK Leasing** relatifs à l'exercice 2013 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes d'**EI WIFACK Leasing** et de la société composant le groupe **EI WIFACK Leasing** à savoir **ERRIADA SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **EI WIFACK Leasing**.

1.2- Principes, optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **EI WIFACK Leasing** et de sa filiale **ERRIADA SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
ERRIADA SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition:

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe:

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôts:

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice. Le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le Conseil d'Administration de la société tenu le 13 mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2: Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels.

2-3 : Encours sur crédits leasing accordés

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK Leasing**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés comptablement à leur valeur d'acquisition.

2-5 : Charges reportées

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations).

Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

<i>CHARGE REPORTEE</i>	<i>DUREE DE RESORPTION RETENUE</i>
- Frais préliminaires et charges à répartir	3 ans
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	durée de l'emprunt
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	durée de l'obligation

2-6 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2 -7 : Evaluation des provisions

La société constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

$$\text{Montant de l'engagement} + \text{Loyers impayés} - \text{Agiors réservés} - \text{Intérêts de retard réservés} - \text{Valeur intrinsèque.}$$

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

2-7-1 : Les classes:

Classe	Retard de paiement	Minimum de provision à appliquer par classe
. A : <i>Actifs courants</i>	-	-
. B1 : <i>Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	Moins de 90 jours	-
. B2 : <i>Actifs incertains</i>	Entre 90 et 180 jours	20%
.B3 : <i>Actifs préoccupants</i>	Entre 180 et 360 jours	50%
.B4 : <i>Actifs compromis</i>	Plus que 360 jours	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-7-2 : La valeur du bien en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants:

- **Matériel standard**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location
- **Matériel spécifique**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location
- **Matériel informatique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **60%** par année de location
- **Immeubles (terrain, construction,...)**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **5%** par année de location

La valeur intrinsèque retenue pour le calcul de la provision est celle déterminée après application des décotes ci-dessus indiquées et d'une décote supplémentaire variable résultant du taux de jugement, du taux de récupération et du taux de réalisation.

2-7-3 : Les garanties reçues

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

2-8 : Comptabilisation des revenus

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat de leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est *créditeur* ou d'un report pour la période suivante s'il est *débiteur*.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 31 décembre 2013.

2-12 : Faits saillants de la période :

L'année 2013 est caractérisé par :

- Réalisation de l'augmentation du capital pour 5 millions de Dinars pour le porter de 15 à 20 millions de Dinars.
- Décision du conseil d'administration relative à la transformation de la Société en banque islamique universelle. Une demande d'agrément a été déjà déposée à la banque centrale.
- L'amélioration de la notation de la société par Fitch rating à BBB- avec perspectives stables.
- Ouverture de la sixième agence à Nabeul
- L'émission, au cours de l'exercice 2013 d'un emprunt obligataire d'un montant de 20 000 000 Dinars.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

L'analyse des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Banques	4.164.614	3.408.232
Chèques en caisse	0	0
Effets remis à l'encaissement (a)	120.892	200.136
Caisse	2.264	1.989
TOTAL	4.287.770	3.610.357

(a) : les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « Créances de Leasing: Echues et Impayées ». Seuls les effets encaissés à la date de l'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS :

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 31 décembre 2013 a atteint **202.198.988 DT** contre **181.278.337 DT** au 31 décembre 2012, enregistrant une augmentation de **20.920.651 DT**.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Créances de leasing	201.793.520	180.796.481
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	405.468	481.856
S/Total	202.198.988	181.278.337
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(3.377.788)	(2.830.495)
Solde au 31 décembre	198.821.200	178.447.842

La répartition de l'encours par secteur est comme suit :

Secteur	Encours Mobilier	Encours Immobilier	Total
<i>AGRICULTURE</i>	33 513 290	257 623	33 770 913
<i>BTP</i>	30 750 703	481 929	31 232 632
<i>INDUSTRIE</i>	28 155 915	1 195 794	29 351 709
<i>TOURISME</i>	15 346 044	898 446	16 244 490
<i>SERVICE & COMMERCE</i>	84 465 800	6 727 976	91 193 776
Total	192 231 752	9 561 768	201 793 520

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

La valeur brute de cette rubrique a atteint **12.363.148 DT** en date du 31 décembre 2013, contre **11.493.886 DT** au 31 décembre 2012, enregistrant ainsi une variation de **869.262 DT**.

L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Impayés et autres facturations	12.306.073	11.328.456
Effets remis à l'encaissement	57.075	165.430
Montant brut	12.363.148	11.493.886
<u>A déduire :</u>		
- Produits réservés sur créances classées	(82.214)	(509.355)
- Produits réservés sur créances rééchelonnées	(488.410)	(64.605)
- provision sur créances classées	(3.230.858)	(2.908.064)
- provision collectives	(971.065)	(971.065)
Montant des provisions et agios réservés	(4.772.547)	(4.453.089)
Montant net des clients et comptes rattachés	7.590.601	7.040.797

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	144.460.564	51.395.042	56.042	86.788	5.795.084	201.793.520
Impayés	643.595	6.483.995	53.751	423.382	3.268.771	10.873.494
Avances et acomptes reçus (a)	(3.291.072)	-	-	-	(66.989)	(3.358.061)
Autres créances	174.643	522.303	8.072	24.194	703.367	1.432.579
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES	(2.472.834)	7.006.298	61.823	447.576	3.905.149	8.948.012
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES (1)	141.987.730	58.401.340	117.865	534.364	9.700.233	210.741.532
Produits réservés			2.184	14.009	554.431	570.624
Provisions sur les impayés			5.768	87.634	3.137.456	3.230.858
Provisions sur les encours			2.428	8.086	3.367.274	3.377.788
Provisions collectives		971.065				971.065
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES (2)		971.065	10.380	109.729	7.059.161	8.150.335

Ratio de couverture des créances classées(1) / (2)	8,8%	20,53%	72,77%
	69,35%		

NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élèvent au 31 décembre 2013 à **2.133.117 DT** contre **818.210 DT** au 31 décembre 2012.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit:

	31 Décembre	
	2013	2012
Titres de participation (a)	2.338.860	863.100
Fonds d'investissement (b)	490.000	610.000
Prêts sur Fonds Social	249.872	228.055
Cautionnement	0	0
Valeur brute	3.078.732	1.701.155
Provision (c)	(100.000)	(100.000)
TOTAL	2.978.732	1.601.155

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2013 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100	1.000	100.000	2003	3,33%
ERRIADA IMMOB	24.600	5	123.000	2008-2009	12,3%
Société C.C.T	30.000	10	300.000	2010	30%
Société TAIMET	30.000	10	300.000	2010	48,39%
Société SERP SUD	4.000	10	40.000	2010	10%
INSTITUT DE L'APBEF			100		
Société les céramiques du sud			1.000.000	2013	
Société Eurocycle			125.760		
Société SOTUMAIL			500.000		
Avance sur cession C.C.T			(75.000)		
Avance sur cession TAIMET			(75.000)		
TOTAL			2.338.860		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 décembre 2013 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	490.000	2003-2004-2005	Fonds Gérés
TOTAL	490.000		

(c) Il s'agit d'une provision pour dépréciation de la participation au capital de MEDFOOD SA pour 100.000 DT.

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2013 à **145.753 DT**.

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2012 se présente ainsi :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Au 31 décembre 2013
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	TAUX <i>D'AMORT</i>	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2013
		AU 01/01/2013	ACQUISIT° du 01/01/2013 au 31/12/2013	CESSION du 01/01/2013 au 31/12/2013	AU 31/12/2013	AU 01/01/2013	DOTATIONS du 01/01/2013 au 31/12/2013	REINTEGRATIONS DES AMORTISS. du 01/01/2013 au 31/12/2013	CUMULE AU 31/12/2013	
Logiciels	33%	101.625	-	-	101.625	92.201	5.188	-	97.389	4.263
Licences	33%	34.173	9.955	-	44.128	31.066	4.282	-	35.348	8.780
TOTAUX		135.798	9.955	-	145.753	123.267	9.470	-	132.737	13.016

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes au 31 décembre 2013 se sont élevées à **4.638.983 DT** contre **4.453.020 DT** au 31 décembre 2012, enregistrant une augmentation nette de **185.963 DT**.

Les acquisitions de l'année 2013 sont les suivantes :

IMMOBILISATION	MONTANT EN DT
Agencements et Aménagements	14.665
Installations techniques A et A	21.717
Matériel de transport	67.000
Equipements de bureau	10.235
Matériel informatique	26.417
Immobilisations en cours	45.929
TOTAL	185.963

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Au 31 décembre 2013
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2013
	AU 01/01/2013	ACQUISIT° du 01/01/2013 au 31/12/2013	CESSION du 01/01/2013 au 31/12/2013	AU 31/12/2013	AU 01/01/2013	DOTATIONS du 01/01/2013 au 31/12/2013	REINTEGRAT°. du 01/01/2013 au 31/12/2013	CUMULE AU 31/12/2013	
Terrain	2.291.768	-	-	2.291.768	-	-	-	-	2.291.768
Constructions	859.351	-	-	859.351	316.319	42.968	-	359.287	500.064
Agenc & Aménag. des constructions	116.812	14.665	9.707	141.184	62.464	8.329	-	70.793	70.391
Installations générales A.A.Divers	117.464	21.717	-	139.181	43.465	12.840	-	56.305	82.876
Matériel de transport	685.112	67.000	-	752.112	409.585	104.959	-	514.544	237.568
Matériel informatique	229.440	26.417	-	255.857	128.442	28.118	-	156.560	99.297
Equipements de bureau	142.384	10.235	-	152.619	87.347	12.523	-	99.870	52.749
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	191	98	-	289	693
Immobilisations en cours	9.707	45.929	(9.707)	45.929	-	-	-	-	45.929
TOTAUX	4.453.020	185.963	-	4.638.983	1.047.813	209.835	-	1.257.648	3.381.335

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Charges à répartir	351.743	316.740
Avances aux fournisseurs	52.864	94.258
Prêt fonds social à (-) un an	47.454	45.039
Etat, retenue à la source	23.004	3.898
Crédit de TVA à reporter	4.241.504	5.365.942
Personnel avances	22.129	13.189
Compte d'attente	22.610	6.663
Débiteurs divers	7.062	6.599
Dépôt et cautionnement versées	326.478	326.478
Charges constatées d'avance	146.207	167.343
Autres	-	348
TCL à régulariser	88.159	88.159
Clients et comptes rattachés société de Groupe	24.168	568
TOTAL VALEUR BRUTE	5.353.382	6.435.224
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>	<i>(188.388)</i>	<i>(188.388)</i>
TOTAL NET	5.164.994	6.246.836

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 décembre 2013 la somme de **158.036.270 DT** contre **147.751.108 DT** au 31 décembre 2012. Le détail est comme suit :

	(en DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)	75.494.883	76.420.921
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)	74.479.291	65.881.673
Billets de trésorerie	5.650.000	3.800.000
Dettes rattachées (c)	2.412.096	1.648.514
TOTAL	158.036.270	147.751.108

(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 décembre 2013 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
▪ Emprunt Obligataire	24.000.000	12.000.000
▪ Emprunt Amen Bank	8.738.704	12.454.925
▪ Emprunts BH	-	-
▪ Emprunts ATTB	1.985.114	4.591.854
▪ Emprunts BIAT	-	-
▪ Emprunts BT	7.200.000	3.216.782
▪ Emprunts ATB	6.735.526	4.951.315
▪ Emprunts BTE	312.500	1.875.000
▪ Emprunts STB	13.567.761	19.452.371
▪ Emprunts BTL	2.338.611	4.595.340
▪ Emprunts ABC Bank	3.666.667	3.333.333
▪ Emprunts BNA	6.950.000	9.950.000
Total	75.494.883	76.420.921

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 décembre 2013 s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2013	2012
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8.000.000	4.000.000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	66.479.291	61.881.673
TOTAL	74.479.291	65.881.673

(c) Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

Le détail des emprunts se présente comme suit :

TABLEAU DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2013
(exprimé en D.T)

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 013	Rembours 2 013	Soldes 31/12/2013	Fin de période	
						Échéance à (-) d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T1	3 000 000	750 036	-	499 992	250 044	250 044	-
B.T2	2 000 000	500 042	-	333 324	166 718	166 718	-
B.T3	1 500 000	150 000	-	150 000	-	-	-
B.T4	1 500 000	75 000	-	75 000	-	-	-
B.T5	2 000 000	200 018	-	200 018	-	-	-
B.T6	2 500 000	750 000	-	500 000	250 000	250 000	-
B.T7	1 500 000	450 000	-	300 000	150 000	150 000	-
B.T8	3 000 000	2 400 000	-	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
B.T9	1 000 000	800 000	-	200 000	600 000	200 000	400 000
B.T10	3 000 000	-	3 000 000	300 000	2 700 000	600 000	2 100 000
B.T11	1 500 000	-	1 500 000	150 000	1 350 000	300 000	1 050 000
B.T12	3 000 000	-	3 000 000	300 000	2 700 000	600 000	2 100 000
B.T13	500 000	-	500 000	50 000	450 000	100 000	350 000
	26 000 000	6 075 096	8 000 000	3 658 334	10 416 762	3 216 762	7 200 000
BTE 1	5 000 000	312 500	-	312 500	-	-	-
BTE 2	5 000 000	1 562 500	-	1 250 000	312 500	312 500	-
BTE 3	5 000 000	2 812 500	-	1 250 000	1 562 500	1 250 000	312 500
	15 000 000	4 687 500	-	2 812 500	1 875 000	1 562 500	312 500
STB 1	3 000 000	1 050 000	-	600 000	450 000	450 000	-
STB 2	1 500 000	525 000	-	300 000	225 000	225 000	-
STB 3	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
STB 4	500 000	175 000	-	100 000	75 000	75 000	-
STB 5	3 000 000	2 700 000	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
STB 6	3 000 000	2 700 000	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
STB 7	3 000 000	2 700 000	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
STB 8	3 000 000	2 707 482	-	555 111	2 152 371	584 610	1 567 761
STB 9	2 000 000	1 800 000	-	400 000	1 400 000	400 000	1 000 000
STB 10	1 000 000	900 000	-	200 000	700 000	200 000	500 000
STB 11	1 000 000	1 000 000	-	200 000	800 000	200 000	600 000
STB 12	3 000 000	3 000 000	-	600 000	2 400 000	600 000	1 800 000
STB 13	6 000 000	6 000 000	-	1 200 000	4 800 000	1 200 000	3 600 000
	31 000 000	25 607 482	-	6 155 111	19 452 371	5 884 610	13 567 761
BTL 1	2 000 000	1 268 036	-	398 713	869 323	422 013	447 310
BTL 2	2 000 000	1 326 485	-	416 771	909 714	441 562	468 152
BTL 3	3 000 000	2 063 386	-	655 856	1 407 530	693 294	714 236
BTL 4	1 500 000	1 030 687	-	327 796	702 891	346 918	355 973
BTL 5	1 500 000	1 058 824	-	352 942	705 882	352 941	352 942
	10 000 000	6 747 418	-	2 152 078	4 595 340	2 256 729	2 338 612
ATTJARI.B 1	1 000 000	-	-	-	-	-	-

ATTJARI.B 2	1 000 000	-	-	-	-	-	-
ATTJARI.B 3	1 500 000	-	-	-	-	-	-
ATTJARI.B 4	1 500 000	600 000	-	300 000	300 000	300 000	-
ATTJARI.B 5	1 500 000	600 000	-	300 000	300 000	300 000	-
ATTJARI.B 6	1 000 000	450 000	-	200 000	250 000	200 000	50 000
ATTJARI.B 7	1 000 000	450 000	-	200 000	250 000	200 000	50 000
ATTJARI.B 8	3 000 000	1 650 000	-	600 000	1 050 000	600 000	450 000
ATTJARI.B 9	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATTJARI.B 10	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATTJARI.B 11	2 000 000	1 544 069	-	380 670	1 163 399	406 413	756 986
ATTJARI.B 12	1 000 000	772 011	-	190 283	581 728	203 600	378 128
	13 000 000	7 166 080	-	2 570 953	4 595 127	2 610 013	1 985 114
BIAT 1	3 000 000	-	-	-	-	-	-
BIAT 2	2 000 000	105 263	-	105 263	-	-	-
	5 000 000	105 263	-	105 263	-	-	-
BNA 1	3 000 000	2 400 000	-	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
BNA 2	4 000 000	3 400 000	-	800 000	2 600 000	800 000	1 800 000
BNA 3	3 000 000	2 550 000	-	600 000	1 950 000	600 000	1 350 000
BNA 4	3 000 000	2 700 000	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
BNA 5	1 000 000	950 000	-	200 000	750 000	200 000	550 000
BNA 6	1 000 000	950 000	-	200 000	750 000	200 000	550 000
	15 000 000	12 950 000	-	3 000 000	9 950 000	3 000 000	6 950 000
ATB1	3 000 000	-	-	-	-	-	-
ATB2	3 000 000	-	-	-	-	-	-
ATB3	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATB4	2 000 000	800 000	-	400 000	400 000	400 000	-
ATB5	1 000 000	400 000	-	200 000	200 000	200 000	-
ATB6	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATB7	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATB8	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATB9	2 000 000	1 700 000	-	400 000	1 300 000	400 000	900 000
ATB10	1 500 000	1 275 000	-	300 000	975 000	300 000	675 000
ATB11	1 500 000	1 342 105	-	315 789	1 026 316	315 790	710 526
ATB12	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	23 500 000	7 467 105	5 000 000	2 515 789	9 951 316	3 215 790	6 735 526
ABC 1	3 000 000	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ABC 2	2 000 000	2 000 000	-	666 667	1 333 333	666 666	666 667
ABC 3	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ABC 4	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-
ABC 5	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	666 667	1 333 333
ABC 6	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	333 333	666 667
ABC 7	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-
ABC 8	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
ABC 9	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
	12 500 000	6 500 000	6 000 000	3 166 667	9 333 333	5 666 666	3 666 667
AMEN BANK5	2 000 000	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK6	6 000 000	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK7	1 000 000	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK8	1 500 000	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK9	1 500 000	-	-	-	-	-	-

AMEN BANK10	2 000 000	785 714	-	285 714	500 000	285 714	214 286
AMEN BANK11	1 500 000	589 285	-	214 286	374 999	214 286	160 713
AMEN BANK12	2 500 000	892 857	-	357 143	535 714	357 143	178 571
AMEN BANK13	1 500 000	589 285	-	214 286	374 999	214 286	160 713
AMEN BANK14	1 000 000	407 408	-	148 148	259 260	148 148	111 112
AMEN BANK15	1 500 000	576 924	-	230 769	346 155	230 769	115 386
AMEN BANK16	1 000 000	384 616	-	153 846	230 770	153 846	76 924
AMEN BANK17	1 000 000	407 404	-	148 148	259 256	148 148	111 108
AMEN BANK18	1 500 000	550 000	-	300 000	250 000	250 000	-
AMEN BANK19	1 000 000	400 000	-	200 000	200 000	200 000	-
AMEN BANK20	1 000 000	400 000	-	200 000	200 000	200 000	-
AMEN BANK21	1 000 000	400 000	-	200 000	200 000	200 000	-
AMEN BANK22	500 000	200 000	-	100 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK23	1 000 000	450 000	-	200 000	250 000	200 000	50 000
AMEN BANK24	1 000 000	500 000	-	200 000	300 000	200 000	100 000
AMEN BANK25	1 000 000	500 000	-	200 000	300 000	200 000	100 000
AMEN BANK26	1 500 000	750 000	-	300 000	450 000	300 000	150 000
AMEN BANK27	3 500 000	1 925 000	-	700 000	1 225 000	700 000	525 000
AMEN BANK28	1 000 000	731 275	-	194 279	536 996	205 670	331 326
AMEN BANK29	1 000 000	726 297	-	192 957	533 340	204 271	329 069
AMEN BANK30	1 000 000	727 410	-	193 250	534 160	204 561	329 599
AMEN BANK31	1 000 000	867 475	-	188 600	678 875	197 809	481 066
AMEN BANK32	1 000 000	865 713	-	187 611	678 102	197 146	480 956
AMEN BANK33	2 000 000	1 912 997	-	362 394	1 550 603	382 837	1 167 766
AMEN BANK34	1 000 000	956 990	-	181 113	775 877	191 425	584 452
AMEN BANK35	1 000 000	1 000 000	-	189 181	810 819	194 448	616 371
AMEN BANK36	1 000 000	-	1 000 000	150 000	850 000	200 000	650 000
AMEN BANK37	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	285 714	1 714 286
	49 000 000	18 496 650	3 000 000	6 191 725	15 304 925	6 566 221	8 738 704
ELBARAKA 1	19 500 000	19 500 000	-	-	19 500 000	19 500 000	-
	10 000 000	19 500 000	-	-	19 500 000	19 500 000	-
EZZITOUNA 1	10 000 000	8 500 000	-	-	8 500 000	8 500 000	-
EZZITOUNA 2	1 500 000	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-
EZZITOUNA 3	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
EZZITOUNA 4	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
	14 500 000	11 000 000	2 000 000	-	13 000 000	13 000 000	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2010	20 000 000	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	4 000 000	8 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	-	20 000 000	-	20 000 000	4 000 000	16 000 000
	40 000 000	16 000 000	20 000 000	4 000 000	32 000 000	8 000 000	24 000 000
BT SOTUGAR1	450 000	450 000	-	-	450 000	450 000	-
BT SOTUGAR2	700 000	700 000	-	-	700 000	700 000	-
	1 150 000	1 150 000	-	-	1 150 000	1 150 000	-
BILLET DE TRESORERIE2	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BILLET DE TRESORERIE3	150 000	150 000	-	150 000	-	-	-
BILLET DE TRESORERIE4	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BILLET DE TRESORERIE5	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-
BT ATD SICAR 1	8 500 000	-	8 500 000	8 500 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 1	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-

BT FCP TUNISIAN EQUITY	400 000	-	400 000	400 000	-	-	-
BT AL HIFADH	500 000	-	500 000	500 000	-	-	-
BT ATD SICAR 2	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 2	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT ATD SICAR 3	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 3	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT FCP VIVEO	145 000	-	145 000	145 000	-	-	-
BT FCP SERENA	80 000	-	80 000	80 000	-	-	-
BT FCP TUNISIAN PRUDENCE	250 000	-	250 000	-	250 000	250 000	-
BT FCP VIVEO	200 000	-	200 000	-	200 000	200 000	-
BT FCP SERENA	50 000	-	50 000	-	50 000	50 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 4	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT GENERAL OBLIG SICAV	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
	32 275 000	2 650 000	22 125 000	15 275 000	4 500 000	4 500 000	-
TOTAL	297 925 000	146 102 594	66 125 000	56 603 420	155 624 174	80 129 291	75 494 883

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Avances et acomptes reçus des clients	3.358.061	2.578.047
TOTAL	3.358.061	2.578.047

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Fournisseurs d'immobilisations louées	6.634.061	3.971.818
Fournisseurs factures non parvenues	1.851.804	724.354
Fournisseurs d'immobilisations louées, effets à payer	7.826.221	16.315.574
Fournisseurs divers	28.768	41.512
TOTAL	16.340.854	21.053.258

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS.

Le total des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2013 à **2.314.195 DT** contre **1.744.871 DT** au 31 décembre 2012 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Dettes provisionnées pour congés payés	305.848	354.213
Personnel, rémunérations dues	1.230	1.256
Avance sur TFP	20.568	20.563
Etat impôts et taxes	433.839	254.973
Organismes sociaux	116.604	74.604
Charges à payer	643.523	692.921
Compte d'attente	91.162	59.713
Assurances	14.953	8.813
Impôt sur les bénéfices de la période	492.415	156.603
Assurance clients	160.930	121.212
Provision pour départ à la retraite	33.123	-
	2.314.195	1.744.871

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 décembre 2013 se sont élevés à **42.631.450 DT** contre **27.141.305 DT** au 31 décembre au 2012 enregistrant une amélioration de **15.490.145 DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Capital	20.000.000	15.000.000
Prime d'émission	9.500.000	1.500.000
Réserve légale	935.858	738.008
Fonds social	618.219	509.901
Réserves pour réinvestissements exonérés	5.010.000	3.010.000
Fonds pour risques bancaires généraux	220.000	220.000
Autres réserves	2.206.392	2.188.526
Résultats reportés	9.154	27.323
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	38.499.623	23.193.758
Résultat de la période	4.131.827	3.947.547
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES part du groupe	42.631.450	27.141.305
INTERETS DES MINORITAIRES	22.738	21.364

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES
Au 31 décembre 2013
 (Exprimé en dinars)

	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvest.	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 décembre 2012	15.000.000	1.500.000	738.008	509.901	3.010.000	2.408.526	27.323	3.947.547	27.141.305
Augmentation du capital	5.000.000	8.000.000							13.000.000
Affectations des résultats			197.850	100.000	2.000.000	17.866	(18.169)	(2.297.547)	-
Dividendes versés sur le bénéfice 2012								(1.650.000)	(1.650.000)
Intérêts sur fonds social				8.318					8.318
Résultat au 31 décembre 2013								4.131.827	4.131.827
Solde au 31 décembre 2013	20.000.000	9.500.000	935.858	618.219	5.010.000	2.426.392	9.154	4.131.827	42.631.450

NOTE 16 : REVENUS DE LEASING

L'évolution des emplois et des ressources au cours de l'exercice 2013 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au 31/12/2013 d'un montant de **19.196.153 DT** contre **17.023.843 DT** au 31/12/2012 enregistrant, ainsi une amélioration de **2.172.310 DT** soit **12,76%**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Revenus de leasing	17.685.643	16.081.035
Intérêts de retard & intercalaires	573.294	483.301
Variation des produits réservés	3.335	(43.251)
Autres produits d'exploitation (*)	933.881	502.758
Total des revenus de Leasing	19.196.153	17.023.843

(*) Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Frais de rejet	317.951	292.613
Frais de dossiers et de suivi	235.885	210.145
Frais de résiliation	380.045	
TOTAL	933.881	502.758

NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières se sont élevées au 31 décembre 2013 à **9.087.441 DT** contre **7.018.209 DT** au 31/12/2012, enregistrant ainsi une augmentation de **2.069.232 DT**.

NOTE 18 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Les produits réalisés par le placement de l'excédent de la trésorerie se sont élevés au 31/12/2013 à **189.316 DT** contre **48.018 DT** au 31/12/2012.

NOTE 19 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Salaires et compléments de salaires	2.058.529	1.789.258
Congés à payer	-	93.473
C.N.S.S	358.537	222.204
Accident de travail	9.475	6.145
Assurance groupe	36.361	26.320
Provision pour départ à la retraite	33.123	-
Total des charges de personnel	2.496.025	2.137.400

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2013 à **1.241.157 DT** contre **1.103.327 DT** au 31 décembre 2012. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)	
	31-décembre	
	2013	2012
Achat fournitures	108.961	118.514
Carburant	51.894	42.833
Impôts & taxes	114.126	133.631
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	174.964	199.250
Frais postaux & télécommunication	126.657	155.308
Entretien, réparation et maintenance	143.033	94.241
Déplacements, missions et réceptions	48.825	39.170
Services bancaires	189.042	121.315
Dons et subventions	33.790	6.000
Location	60.757	45.889
Jetons de présence	55.515	53.750
Charges BVMT & STICODEVAM	42.024	23.789
Publicité publication & relations publiques	36.898	11.638
Primes d'assurance	22.600	32.783
Dons pour œuvres sociales	-	-
Etude, recherche	11.302	6.392
Electricité et eau	20.769	18.824
TOTAL	1.239.003	1.103.327

NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une diminution de **140 DT** par rapport au 31 décembre 2012. Elles se détaillent au 31 décembre 2013 comme suit:

	(En DT)	
	31-décembre	
	2013	2012
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	9.470	12.708
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	209.835	202.837
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	10.305	13.925
TOTAL	229.610	229.470

(a) la résorption des frais d'émission des emprunts et des primes de remboursement des obligations est présentée au niveau des charges financières

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES DES PROVISIONS

Les dotations nettes de la période aux comptes de provision se sont élevées au 31 décembre 2013 à **1.098.721 DT** contre **1.904.129 DT** au 31 décembre 2012. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances moins les reprises de provisions suite aux recouvrements des créances.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2.462.056	3.152.533
Radiation des créances	228.634	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs		162.000
S/Total	2.690. 690	3.314.533
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(1.363.335)	(1.410.404)
Reprises sur provisions suite à la radiation des créances	(228.634)	-
S/Total	(1.591.969)	(1.410.404)
Dotation nette des provisions	1.098.721	1.904.129

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2013 à **362.700 DT**.

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Divers produits ordinaires	360.353	325.190
Autres produits	2.347	4.643
TOTAL	362.700	329.833

NOTE 24 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux réduit de l'impôt sur les bénéfices de **35%**.

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2013 comparé à l'année 2012 se présente comme suit:

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Impôt sur les bénéfices	1.429.693	1.039.059
Impôt sur les bénéfices de la période	1.429.693	1.039.059

NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 31 décembre 2013 à (-) **17.991.134 DT** contre (-) **27.169.743 DT** au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **126.399.874 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations destinées à la location pour (-) **133.321.716 DT**.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Encaissements reçus des clients	126.399.874	114.651.961
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(3.007.315)	(5.068.627)
Intérêts payées	(8.178.300)	(7.139.439)
Impôts et taxes payés	(3.411.519)	(3.681.453)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing	(133.321.716)	(129.435.173)
Encaissements provenant des biens en leasing	3.716.284	3.651.368
Restitution TVA	-	-
Autres flux de trésorerie	(188.442)	(148.380)
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	(17.991.134)	(27.169.743)

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2013, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent (-) **1.500.338 DT** contre (-) **149.325 DT** au 31 décembre 2012 présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(130.735)	(102.456)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1.695.570)	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles	-	(110.000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	325.967	63.131
TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(1.500.338)	(149.325)

NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2013, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **20.871.580 DT** contre **28.680.021 DT** au 31 décembre 2012.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi:

(En DT)	
31 Décembre	
2013	2012
Encaissement suite à l'émission d'actions	13.000.000 -
Dividendes et autres distributions	(1.650.000) (1.500.000)
Encaissements provenant des emprunts	66 125 000 70.198.292
Remboursements d'emprunts & B.T.	(56 603 420) (40.018.271)
TOTAL	20.871.580 28.680.021

Note 28 : parties liés

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ ERRYADA SICAR	Filiale
▪ ERRYADA IMMOBILIERE	Société à dirigeants communs
▪ Société appartenant au Groupe BEN AYED	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	Sociétés détenues par l'administrateur
- Société SITEL	HEDI BEN AYED
- Société TRANSIDER	
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société SITEL	
- Société METALSHIP	
- Société C.C.P.S	

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **34** contrats de leasing et se détaillent comme suit :

Société	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2013	Impayés au 31/12/2013	Produits de l'exercice 2013
Société PROSID	5	480.992	17	9.815
Société ELECTRIA	2	53.880	0	2.777
Société INTERMETAL SA	4	116.694	(1)	11.054
Société Nouvelle de Construction SNC	13	897.300	7	73.563

Société Technique Industrielle et Commerciale	3	48.693	1	5.402
Société TRANSIDER	1	24.975	2	3.019
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	235.888	1	17.917
Société Sens Inverse	2	58.070	(1)	4.223
Société METALSHIP	1	35.406	0	2.801
Société C.C.P.S	2	43.223	0	2.454
Total	34	1.995.123	27	133.025

Par ailleurs, la société a approuvé en 2013 le financement de 2 contrats de leasing au profit du **Groupe HEDI BEN AYED** détaillés comme suit :

Société	Financement en hors taxes
Société technique Industrielle et Commerciale	154.452
Société SAMFI SARL	21.136
Total	175.588

Note 29 : Intérêts à échoir sur contrats actifs :

Les intérêts à échoir sur contrats actifs présentent au 31/12/2013 un solde de **30.484.160 DT** contre **26.641.161 DT** au 31/12/2011. Leur détail se présente ainsi :

Intérêts à échoir sur contrats actifs :	31/12/2013	31/12/2012
à moins d'1 an	15.359.144	13.605.201
entre 1 et 5 ans	14.926.067	12.968.883
à plus de 5 ans	198.949	67.077
Total	30.484.160	26.641.161

Note 30 : Evénements postérieurs à la date de clôture.

- Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2012** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 28 mars 2013, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société.
- Suite à la demande de restitution du crédit de la TVA, la société a reçu, en date du **28 Février 2013**, une notification de l'avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de tous les impôts auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du **1^{er} Janvier 2009** au **31 Décembre 2011**. L'avis de redressement communiqué à la société en date du **30 Juillet 2013** a fixé les impôts et taxes dues en principal à **1.315.808 Dinars**.

Suite aux oppositions effectuées, un accord à l'amiable a été conclu avec l'administration fiscale au cours de l'exercice **2014**. Cet accord a porté sur la rectification des impôts dus pour un montant de **86.001 Dinars** et la confirmation du crédit de la TVA pour un montant de **2.949.433 Dinars**

**Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe EL WIFACK Leasing
arrêtés au 31 Décembre 2013**

Messieurs les actionnaires, EL WIFACK Leasing

En vertu de l'article 471 du code des sociétés commerciales et de l'article 35 de la loi 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et en notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « **EL WIFACK Leasing** » arrêtés au **31 Décembre 2013** comprenant le bilan ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013, et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés dégagent un total du bilan de **223 315 780 DT**, un résultat consolidé de **4 131 827 DT** et un flux d'exploitation négatif de **17 991 134 DT** et sont arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois, à la réglementation en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer sur ces états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Opinion

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les états financiers consolidés du groupe « **EL WIFACK LEASING** » arrêtés au 31 Décembre 2013, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe «**EL WIFACK LEASING**», fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Tunis le 30 Avril 2014

Les commissaires aux comptes

ADA Expert

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Abdelhedi DJEMEL

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI